



De l'humain dans l'entreprise

Fin des NAO salaires

Nos revendications en début de négociation :
AG 3,5% - AI 1,8%

côté Teréga SA : **UNSA NON SIGNATAIRE**

La consultation de notre base a dégagé une majorité significative dans ce sens, tout en reconnaissant des points positifs à l'accord proposé:

- + L'obtention d'un niveau satisfaisant d'AG moyenne à 2,8% et d'AI à 1,5%. L'UNSA a fortement participé pour obtenir cette enveloppe globale et cohérente avec les excellents résultats financiers de Teréga.
- + L'accord soutient efficacement les salaires les moins élevés.

MAIS notre consultation confirme les points négatifs inacceptables pour l'UNSA:

- Un désaccord très majoritaire sur le modèle retenu, jugé trop inégal, qui donne un signal négatif sur la valeur qu'ont l'expérience, l'expertise et la prise de responsabilité: il est susceptible d'opposer les salariés.
- Rappelons qu'une AG est là pour récompenser L'ENSEMBLE des salariés de façon ÉGALITAIRE, et l'AI pour leurs efforts personnels. Si ce type d'évolution salariale se répète dans le temps, il peut entraîner à moyen terme une baisse du pouvoir d'achat pour tous.
- Cet accord signe un modèle complexe de calcul, ne facilitant pas sa lisibilité.

Au fil de la négociation, la Direction n'a souhaité à aucun moment prendre en considération la position de l'UNSA pour atténuer cette catégorisation, susceptible d'opposer les salariés.

L'UNSA avait, au final, revendiqué une AG à 2,8 % et un plancher supérieur pour les bas salaires; ce compromis nous apparaissait plus juste pour tous, mais la Direction l'a refusé...

Notre délégation :

Teréga SA : Philippe Courbin, Pauline Lacassy et Stéphanie Teissèdre

Teréga Solutions : Nicolas Grzeskowiak

Côté Teréga Solutions : UNSA NON SIGNATAIRE

Nous avons, au début des négociations, demandé un accord groupe afin de préserver le collectif et de renforcer l'appartenance de Teréga Solutions à un Groupe.

Nous trouvons cette demande légitime, car tous les collaborateurs de Teréga Solutions s'impliquent comme tous les collaborateurs du groupe dans leurs missions quotidiennes, tout en faisant face à des activités spécifiques :

- Participation aux différents salons et événements en tant qu'acteur dynamique : interventions lors de plénières, relations clients, contribution sur les événements du Groupe...
- Participation continue à de nombreux appels d'offre et consultations publiques.
- Veille permanente pour prendre en compte les innovations énergétiques et les évolutions réglementaires très nombreuses dans notre champ de compétences.
- Formation continue et personnelle sur les différents sujets pour garantir l'innovation et la performance.
- Des orientations stratégiques évolutives basées sur des réglementations incertaines.

Nous voulions une reconnaissance et un traitement équivalent : AG moyenne 2,8% et AI 1,5%

Cette revendication n'a malheureusement pas été entendue par la Direction. Elle a choisi d'appliquer l'accord de Teréga SA, qui laisse le sentiment aux collaborateurs Teréga Solutions d'être pénalisés :

- Cet accord, appliqué à un effectif réduit (19 personnes), crée une inégalité avec le reste du Groupe. Il est en défaveur des équipes de Teréga Solutions pour l'enveloppe globale AI + AG.
- La catégorisation proposée implique que l'effort consenti par les plus hauts salaires ne profite à personne et implique une augmentation moyenne plus faible pour les AG.

Forte de ce constat, renforcé par les griefs faits par l'UNSA sur l'accord de Teréga SA, **l'UNSA ne signera pas l'accord proposé par la Direction.**

**Moi ça va,
je suis à l'UNSA !**



Pour vous informer, recevoir nos communiqués ou nous rejoindre, contactez Frédérique Braguier

syndicat-unsaterega.fr

www.unsa-terega.org